

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue par conférence téléphonique, le 16 mai 2019, à 10 h.

Sont présents :

- M. Gilles Lehoullier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

Sont également présents :

- M. Marie-Josée Couture, secrétaire corporative
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier

Est absent :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

En l'absence du président de la CMQ, M. Gilles Lehoullier, vice-président du comité exécutif, ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2019-66

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Retirer le point 4AGRO) 1 - *Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires 2017-2025* – Projets 1.1 et 1.2 - Addenda à l'Entente intermunicipale relative à la fourniture de service pour la programmation et la coordination des kiosques-comptoirs mobiles de la région au Grand Marché de Québec
- Retirer le point 4AGRO) 2 - *Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires du Forum des élus 2017-2025* - Projets 1.1 et 1.2 - Entente portant sur la logistique et l'entretien d'équipements au Grand Marché de Québec
- Ajouter le point 4AGRO) 3 – *Entente agroalimentaire 2017-2019* – Projet 3.4 – Augmentation du financement pour la mise en œuvre de projets

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 avril 2019

Résolution n° E-2019-67

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité

Zones inondables - Appel de candidatures pour un poste contractuel de programmeur(se) – géomaticien(ne)

Résolution n° E-2019-68

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à lancer un appel de candidatures pour un poste contractuel de programmeur(se)-géomaticien(ne) pour le projet d'actualisation de la cartographie des zones inondables sur le territoire de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 16 mai 2019
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis du MAMH concernant le projet de règlement n° 19-03-1 de la MRC de Bellechasse modifiant le schéma d'aménagement et de développement n° 101-00

Résolution n° E-2019-69

- Informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) que :
 - La Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que le projet de règlement n° 19-03-1 modifiant le schéma d'aménagement et de développement n° 101-00 adopté par la MRC de Bellechasse est sans impact sur le territoire métropolitain;
 - Le présent avis vaudra également pour le règlement final dans la mesure où ce dernier sera similaire au projet de règlement.
- Transmettre au MAMH copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 16 mai 2019
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis du MAMH concernant le projet de règlement n° 297-2019 de la MRC de Lotbinière modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé

Résolution n° E-2019-70

- Informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) que :
 - La Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que les modifications proposées dans le projet de règlement n° 297-2019 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière ne portent atteinte à aucune des stratégies du Plan métropolitain d'aménagement et de développement;
 - Le présent avis vaudra également pour le règlement final à être éventuellement adopté par la MRC de Lotbinière dans la mesure où il sera similaire au projet de règlement.
- Transmettre au MAMH copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 16 mai 2019
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Zones inondables – Appel d’offres pour l’acquisition de données LIDAR pour des cours d’eau identifiés dans le cadre de la révision de la cartographie

Résolution n° E-2019-71

- Autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à procéder à un appel d’offres public pour un mandat d’acquisition de données LIDAR pour les portions du territoire comprenant des cours d’eau identifiés dans le cadre de la révision de la cartographie des zones inondables.
- Autoriser la secrétaire corporative de la CMQ à procéder à l’ouverture des soumissions.

Référence : Rapport décisionnel du 16 mai 2019

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l’unanimité

Zones inondables – Modification du contrat octroyé au Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ) de l’Université du Québec à Montréal

Résolution n° E-2019-72

- Modifier la résolution n° E-2019-40;
- Autoriser la modification du contrat octroyé à l’Université du Québec à Montréal (Réseau Inondations InterSectoriel du Québec), le 21 mars 2019, pour l’accompagnement scientifique relativement à la gestion de la résilience et des risques d’inondations fluviales pour une somme maximale de 30 823 \$ (taxes non applicables) selon l’évaluation budgétaire en date du 8 mai 2019.
- Autoriser la direction générale à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 16 mai 2019

Certificat trésorerie : CT-2019-40

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l’unanimité

Gestion des matières résiduelles – Campagne d’information, de sensibilisation et d’éducation (ISÉ) sur le réemploi

Résolution n° E-2019-73

- Dans le cadre de la campagne d’information et de sensibilisation sur le réemploi, réserver une somme supplémentaire de 10 000 \$ (taxes incluses) pour assurer l’impression d’affiches et le placement publicitaire

Référence : Rapport décisionnel du 16 mai 2019

Certificat trésorerie : CT-2019-41

Responsable : Environnement – *Gestion des matières résiduelles*

Adoptée à l’unanimité

PROCÈS-VERBAL

- 4 -

Les membres présents discutent du *Projet pilote d'interconnexion des services de transport adapté sur le territoire de la CMQ – Demande du maintien du financement du MTQ (2019-2023)* et de la mise en place d'un comité de travail politique.

Entente agroalimentaire 2017-2019 - Projet 3.4 : Augmentation du financement pour la mise en œuvre de projets

Résolution n° E-2019-74

- Dans le cadre du projet 3.4 « Développement de productions en émergence et innovation » de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis (Entente) 2017-2019, autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à utiliser à même l'excédent budgétaire de l'Entente la somme de 9 680 \$ (taxes incluses) pour financer les projets retenus dans le Programme d'aide financière 2019 pour stimuler l'innovation et le développement de produits chez les agrotransformateurs et les transformateurs artisans.

Référence : Rapport décisionnel du 16 mai 2019
Certificat trésorerie : CT-2019-42
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2019-75

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 9 mai 2019, contenant les documents suivants :

- a) Listes des dépenses du 1^{er} au 30 avril 2019 (période 4).
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 30 avril 2019.
- c) Liste des dépenses Visa pour le mois d'avril 2019.

Référence : Bordereau de dépenses du 16 mai 2019
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2019-66 à E-2019-75, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) GILLES LEHOULLIER
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE CORPORATIVE